

Bilan provisoire du déploiement de FRANCE RELANCE dans les Pyrénées-Orientales

A Perpignan, le 19 mars 2021

Le 3 septembre 2020, le Gouvernement a présenté **un plan de relance** de **100 milliards d'euros** pour soutenir l'activité et l'emploi à court terme tout en préparant la France de 2030. France relance est un plan inédit, par son ampleur et par son **ambition écologique, économique et sociale**.

Le déploiement rapide du plan de relance dans tous les territoires a été présenté comme une priorité pour que tous - **citoyens, entreprises et collectivités territoriales** - puissent en bénéficier. Pour atteindre cet objectif, le Premier ministre a souhaité l'inscrire dans une **logique résolument territoriale**.

La réunion du comité départemental France Relance permet de faire un bilan sur la mise en œuvre du plan de relance dans les Pyrénées-Orientales. Depuis le début du plan de relance, plus de 40 M€ de subventions de l'État sont déjà en train de relancer l'économie du département par le soutien à l'investissement public, notamment dans la rénovation énergétique des bâtiments. Dans le cadre du plan de relance des investissements en santé, dont les contours viennent d'être précisés par le Gouvernement, de nombreux chantiers sont également devant nous pour moderniser le système de santé et le secteur médico-social.

Les entreprises du département ont été soutenues tout au long de la crise sanitaire et le sont encore, notamment par le Fonds de solidarité (154 M€ d'aides versées dans les Pyrénées-Orientales) et l'activité partielle (119 M€ d'indemnités). Le plan de relance les accompagne aujourd'hui dans la reprise durable de notre économie à travers :

- une diminution par deux des impôts de production (34 M€ ainsi économisés par les entreprises du département) ;
- des aides massives à l'embauche, en particulier dans le cadre du plan « Un jeune, une solution » ;
- de nombreuses aides à l'investissement, notamment dans la transition écologique, la numérisation ou encore les investissements industriels.

Le secteur agricole, si important dans l'économie des Pyrénées-Orientales, bénéficie d'un volet spécifique du plan de relance, qui vise à reconquérir notre souveraineté alimentaire et accompagner la transition agroécologique des exploitations.

Enfin, chaque habitant du territoire peut bénéficier d'aides créées dans le cadre du plan de relance, telles que Ma Prime Rénov', pour la rénovation thermique de leurs logements, ou les bonus écologiques et primes à la conversion, subventionnant l'achat de voitures moins polluantes. Chacune, chacun dans le département peut ainsi bénéficier du plan France Relance et participer, à son échelle, à la relance de l'économie.

Ainsi, en accompagnant les divers porteurs de projets dans l'ensemble du département et en récompensant la prise d'initiatives, ce plan de relance engage une dynamique de reprise de l'économie mais permet aussi, plus largement, de préparer ensemble l'avenir de notre département.

Etienne STOSKOPF
Préfet des Pyrénées-Orientales

Le plan de relance à destination des collectivités publiques



Les acquis du plan de relance

France Relance, c'est l'État aux côtés des communes du département des Pyrénées-Orientales dans leurs projets d'investissement local :

**DSIL
exceptionnelle**

**11,3 M€ dans le département
37 projets lauréats**

**DSIL
rénovation
énergétique**

Enveloppe exceptionnelle de près de 8 M€ allouée aux communes, intercommunalités et au Département pour la rénovation énergétique de leurs bâtiments

**Rénovation
énergétique
des bâtiments
de l'Etat**

16 M€ d'investissement au total pour 34 opérations pour un meilleur confort des agents et des usagers

- ☒ Université de Perpignan Via Domitia
- ☒ Observatoire Océanologique de Banyuls
- ☒ Restructuration du CEI de Mont-Louis
- ☒ Les locaux du centre pénitencier de Perpignan
- ☒ Préfecture et sous-préfecture de Prades



Eus : Embellissement et aménagement en voies douces piétonnières des rues et places : 165 644,23 € de DSIL exceptionnelle 2020



Joch : Création d'un café restaurant multi services : 83 912,00 € de DSIL exceptionnelle 2020



Les appels à projets en cours



Numérisation interne des collectivités territoriales :

- Appel à projets pour les projets internes de numérisation
- Appel à projets sur le numérique dans les écoles

Plan Vélo :

- 3 lauréats dans les précédentes vagues : Argelès-sur-Mer, CC Sud Roussillon, Prades
- 7 projets lauréats en 3ème vague (PMMCU, Département, CC Sud Roussillon, Argelès-sur-Mer, Sorède)
- Au total, près de 4 M d'€ de subventions de l'État au total, 4ème vague dès avril 2021

Résorption de la fracture numérique :

- 17 conseillers numériques déjà proposées à l'ANCT, dont 10 pour le département dans le cadre d'une initiative conjointe État-Département



Focus sur la construction et le logement social



Appel à projets sur la reconversion des friches industrielles : (date limite de dépôt le 19 mars 2021, prochaine session en fin d'année)

- 16 M d'€ de budget pour l'ensemble de l'Occitanie

Aide à la relance de la construction durable :

- 100 € par m² de logement pour tous les permis de construire délivrés au-delà d'un certain seuil de densité
- Une estimation sur la base des PC délivrés en 2019 conduit à anticiper 280 k€ pour les communes du département

Réhabilitation lourde des logements sociaux :

- Financement d'opérations de réhabilitations lourdes de logements locatifs sociaux couplées à une rénovation thermique
- Éligibilité restreinte aux logements de classe E, F ou G
- 1.8 M d'€ de subventions à l'OPH PMM pour la réhabilitation de la résidence Pont Rouge (160 logements)



Le soutien à l'emploi des collectivités territoriales



Aide à l'embauche d'apprentis et d'alternants :

- Aide financière de **3 000 €** pour le recrutement d'un jeune en contrat d'apprentissage ou d'alternance

Parcours emploi compétences (PEC) :

- Aide financière à hauteur de **47 %** du SMIC pour le recrutement d'un jeune âgé de moins de 26 ans ou reconnu travailleur handicapé (jusqu'à 30 ans)
- **119** entrées en PEC depuis le début du plan de relance



Service civique :

- **100 000** missions supplémentaires ouvertes en loi de finances dans le cadre de France Relance
- Dans les Pyrénées-Orientales, **425** entrées en service civique depuis octobre



Réunion de sensibilisation des maires prévue le 25 mars 2021 en partenariat avec l'AMF 66

Le plan de relance à destination des acteurs privés

-  **Un effort financier considérable au titre du plan de soutien :**
 - 154 M d'€ versés au titre du Fonds de solidarité
 - 119 M d'€ d'indemnités versés au titre de l'activité partielle
 - 649 M d'€ de prêts garantis par l'État consentis par le réseau bancaire
 - 14 M d'€ de report d'échéances fiscales
-  **Un nouvel outil à partir d'avril : la Garantie de l'État sur des quasi-fonds propres**
 - Prêts participatifs distribués par les réseaux bancaires à partir de début avril (maturité de 8 ans - différé d'amortissement de 4 ans)
 - Obligations subordonnées proposées par des sociétés de gestion. Remboursement en une seule fois au bout de 8 ans.
 - Accessibles à partir de 2 M d'€ de chiffre d'affaires
 - Objectif de 20 M d'€ de prêts participatifs et d'obligations relances à l'échelle nationale.
-  **La loi de finances pour 2021 a diminué, de façon pérenne, les impôts de production de 10 M d'€ pour 2021**
 - CVAE réduite de moitié pour toutes les entreprises redevables de cet impôt (taux de 0,75% dès l'acompte du 15 juin)
-  **Baisse d'impôt entièrement financée par l'État donc compensée par les collectivités locales**

Dans les Pyrénées-Orientales, un effort financier de financier de 34 M d'€ qui concerne près de 5 000 entreprises gagnantes :

- 206 entreprises bénéficieront de la taxe foncière sur les propriétés bâties (5 M d'€ d'économies)
- 159 entreprises bénéficieront de la baisse de cotisation foncière des entreprises (6M d'€ d'économies)
- 4 477 entreprises bénéficieront de la baisse de la CVAE (24 M d'économies)



Les appels à projets industriels



Appel à projets «Soutien à la modernisation de l'Industrie» :

- Subventions jusqu'à 800 000 € de projets d'investissements industriels
- 2 lauréats dans les Pyrénées-Orientales : la Confiserie du Tech (800 k€) et les chantiers Catana (300 k€)



Visite de M. le Préfet des Pyrénées-Orientales à la Confiserie du Tech le 9 décembre 2020

Réouverture attendue au 1er mai 2021 de l'appel à projets «Industrie du futur»

Fonds «Décarbonation de l'Industrie»

- Appel à projets de l'ADEME sur la décarbonation des procédés industriels (électrification, utilisation des nouveaux intrants matières...)
- 2 lauréats dans toute l'Occitanie à ce jour

Réunion d'information des acteurs industriels prévue le 31 mars 2021 en partenariat avec la CCI



Les nombreuses aides pour répondre aux besoins des entreprises



Aides à la transition écologique :

- Guichet de subvention pour une liste pré-déterminée d'équipements améliorant l'efficacité énergétique
- Tremplin pour la transition écologique des PME (ADEME)
- Fonds Tourisme durable (accompagnement par la CCI)
- Écoconception

Économies d'énergie :

- Crédit d'impôt pour la rénovation énergétique des TPE/PME
- Diag Eco-flux (expertise de bureaux d'études spécialisés en optimisation de flux subventionnée à hauteur de 75 %)
- Prêt économies d'énergie - Bpifrance
- Prêts verts ADEME-Bpifrance

Aides à la numérisation :

- Diagnostic numérique France Num : **114** bénéficiaires dans les Pyrénées-Orientales
- Chèques numériques pour les commerces fermés
- Garantie de prêt France Num

Soutien à l'export :

- Assurance prospection : **2** bénéficiaires dans les Pyrénées-Orientales
- Aides de Business France (chèque relance-export, chèque relance VIE) : **14** bénéficiaires dans les Pyrénées-Orientales
- Assurance-crédit export

Pour toutes ces mesures : <https://www.teamfrance-export.fr>

Le plan de relance agricole



Reconquérir notre souveraineté alimentaire :

- Plan protéines végétales (100 M€)
- Plan de modernisation des abattoirs (130 M€)
- Pacte «bio-sécurité - bien-être animal» en élevage (100 M€)
- Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie (20 M€)

Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale :

- Crédit d'impôt pour la certification HVE (76 M€) - 125 entreprises bénéficiaires à ce jour dans les Pyrénées-Orientales
- Plan de structuration des filières agricoles et alimentaires et renforcement du fonds Avenir Bio (60 M€)
- Prime à la conversion des agro-équipements (135 M€)
- Accélérateur pour les entreprises d'agroéquipement et de biocontrôle (15M€)
- Programme «Plantons des haies ! » (50 M€)
- Partenariat État/collectivité au service des projets d'Alimentation territoriaux (80 M€)
- Opération «paniers fraîcheur» (30 M€) - AAP en cours

Accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique :

- Aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques (100 M€)
- Plan de reboisement des forêts et de soutien à la filière bois (20 M€)



Focus sur les aides à l'embauche et les contrats aidés

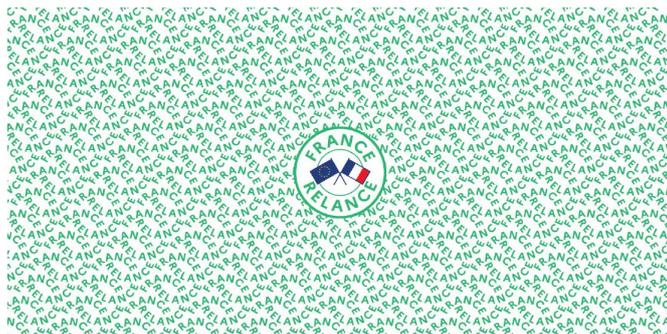
- 🇫🇷 Aide de 4000 € pour l'embauche d'un jeune :
 - 1 026 primes versées dans les Pyrénées-Orientales, soit 4,1 M d'€
 - Dispositif prolongé jusqu'au 31 mai (salaires < 1,6 SMIC)

- 🇫🇷 Prime de 5 000 ou 8 000 € pour le recrutement d'un jeune en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :
 - 2 757 contrats d'apprentissage et 88 contrats de professionnalisation bénéficiaires de l'aide exceptionnelle depuis août 2020 dans les Pyrénées-Orientales
 - Prolongé jusqu'à la fin de l'année

- 🇫🇷 Aide à l'embauche de 4 000 € pour l'embauche d'un travailleur handicapé
 - 52 primes versées depuis août 2020 dans les Pyrénées-Orientales

- 🇫🇷 Prime de 8 000 € pour l'accueil d'un jeune en Volontariat Territorial en Entreprise (VTE) «Vert»

- 🇫🇷 Déploiement des Contrats Initiative Emploi (CIE) et des CIE Jeunes



Les aides aux particuliers

Ma Prime Rénov' :

- 365 581 € de primes versées aux particuliers dans les Pyrénées-Orientales pour 2,9 M d'€ de travaux au total (chiffres fin février)



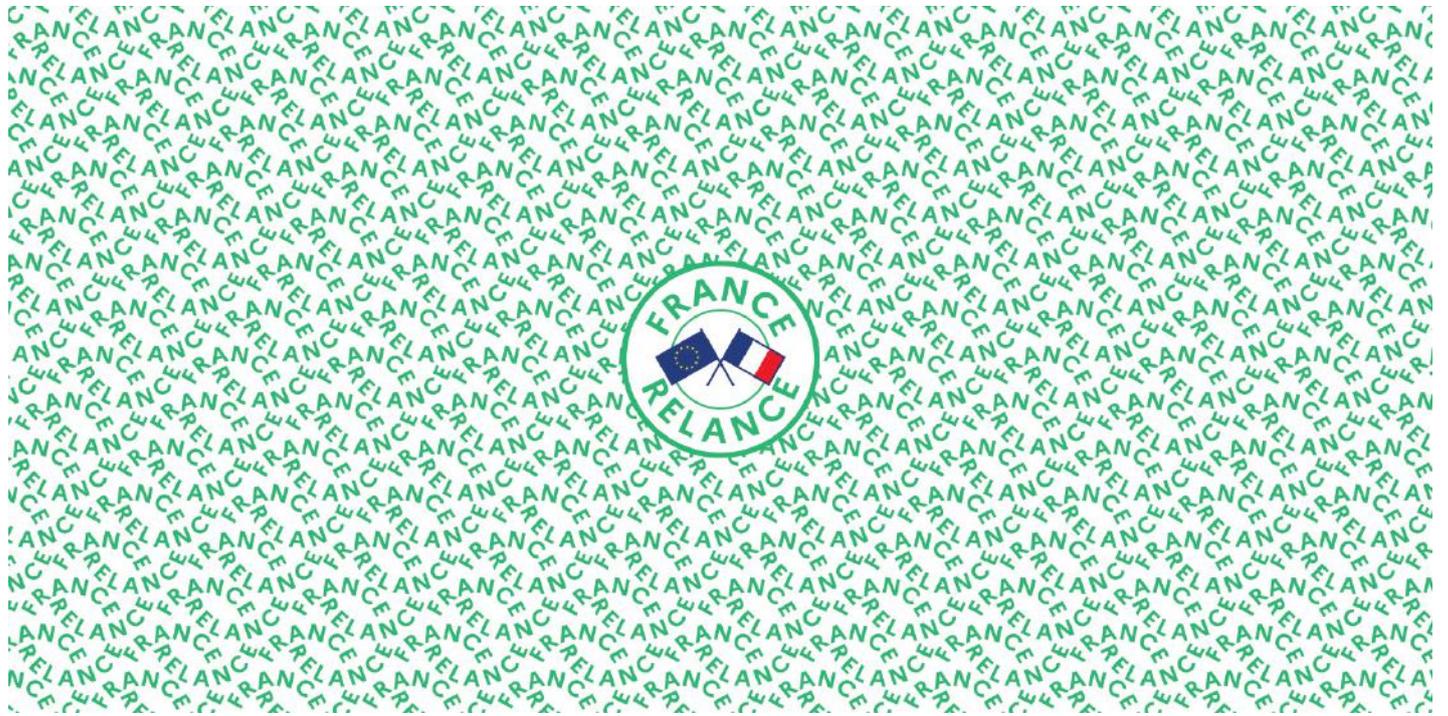
- Bonus jusqu'à 7 000 € pour l'achat d'une voiture électrique neuve (2 000 € pour un véhicule hybride rechargeable)
- 737 bonus octroyés à des véhicules électriques et hybrides rechargeables dans les Pyrénées-orientales depuis août 2020

La prime à la conversion :

- « Prime à la casse » entre 1 500 et 5 000 € selon les revenus et le véhicule acheté
- 1 673 primes à la conversion dans les Pyrénées-Orientales depuis le mois d'août



- Accroissement des entrées en Garantie jeune et en PACEA
- 1 442 jeunes entrés en Garantie jeunes à la fin février



ANNEXES

ANNEXE 1 - SYNTHÈSE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES APPELS À PROJETS ET DISPOSITIFS EN COURS



Les appels à projet et autres dispositifs en cours

Numérisation interne des collectivités territoriales	Appel à projets pour les projets internes de numérisation	
	Appel à projets sur le numérique dans les écoles	
Plan vélo	Déjà près de 4 M€ de subventions de l'Etat au total lors des appels à projets précédents	
	4 ^e appel à projet dès avril 2021	
Résorption de la fracture numérique	17 conseillers numériques déjà proposés à l'ANCT, dont 10 pour le Département dans le cadre d'une initiative conjointe	
Autres appels à projets	Tiers lieux	Cantines scolaires
	Jardins partagés	Sentiers littoraux ...
Reconversion des friches industrielles	Date limite de dépôt au 19 mars, prochaine session en fin d'année	
	16 M€ de budget pour l'ensemble de l'Occitanie	
Aide à la relance de la construction durable	100 € par m ² de logement pour tous les permis de construire délivrés au-delà d'un certain seuil de densité	
	Une estimation sur la base des PC délivrés en 2019 conduit à anticiper 280 k€ pour les communes du département	
Réhabilitation lourde des logements sociaux	Éligibilité restreinte aux logements de classes E, F ou G	
	1,8 M€ de subvention à l'OPH PMM pour la réhabilitation de la résidence Pont Rouge (160 logements)	
Aide à l'embauche d'apprentis et d'alternants	Aide financière de 3 000 € pour le recrutement d'un jeune en contrat d'apprentissage ou d'alternance	
Parcours emploi compétences	Aide financière à hauteur de 47% du SMIC pour le recrutement d'un jeune âgé de moins de 26 ans ou un jeune reconnu travailleur handicapé (jusqu'à 30 ans inclus)	
Service civique	100 000 missions supplémentaires ouvertes	
Séjour de la santé	6 Md€ du plan de relance sont consacrés au système de santé	
	Séjour de la santé : un investissement de 19 Md€ sur 10 ans dans le système de santé	
	L'ensemble des crédits seront délégués aux ARS	

→ Retrouvez tous les appels à projets sur le site internet de la préfecture